

1
Profor II aiguille la
formation de base...

2
Editorial
Agenda

4
«Lothar» agite
la branche forestière

5
Communiquer après
la tempête

6
Formation des
forestiers-bûcherons
au Tessin
La foresterie
en chiffres

7
De la parole aux actes

8
CODOC Actuel:
Le site internet
de CODOC
Point final
La citation du jour

N° 1
Mars 2000

PLEINS FEUX

PROFOR II AIGUILLE LA FORMATION DE BASE ET LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Le projet PROFOR II, qui entend adapter la formation forestière de base et la formation complémentaire aux exigences de notre époque, a démarré il y a un an. Quatre groupes responsables de projets partiels y ont travaillé durant une année. Ils ont présenté les premiers résultats intermédiaires à l'occasion d'une rencontre qui a eu lieu fin novembre à Lyss. Cette réunion a ainsi permis aux représentants d'associations, d'institutions de formation, de la Confédération et des cantons de s'exprimer. Une bonne partie du travail accompli a été largement approuvé.

Ce qui avait commencé il y a 15 ans avec PROFOR I a abouti l'année dernière au projet PROFOR II. Réalisé sous la responsabilité de la Direction fédérale des forêts, ce projet vise une politique commune pour tous les responsables de la formation forestière. Des modifications de structures dans la branche forestière (réorganisation des services forestiers, diminution du nombre de postes, mutation technologique) en constituent le point de départ. Le monde de l'éducation se transforme en outre rapidement et exige des adaptations. La nouvelle loi sur la formation professionnelle en préparation ne sera pas sans conséquences pour la formation forestière de base et la formation complémentaire. Comme l'a constaté le conseiller national Peter Kofmel en guise d'introduction à la réunion, la politique en matière de formation forestière est en mouvement, de même que son contexte: il appartient donc à la branche forestière d'évoluer elle aussi.

PROFOR II ne veut pas modifier tout ce qui a fait ses preuves, mais certaines adaptations sont inéluctables si on veut mettre en place un système de formation moderne. Le projet met ainsi à l'épreuve la capacité de changement de la branche forestière et l'oblige à redéfinir son rôle. Les discussions relatives aux résultats intermédiaires des quatre projets partiels ont mis en évidence un grand engagement des participants à la réunion et ont fourni d'importantes impulsions pour la suite du travail.

SUITE PAGE 3



COUP d'

COUP d'

Bulletin pour la formation forestière



EDITORIAL

Des professionnels bien formés pour l'avenir



Cela fait huit ans que l'on pouvait lire le texte suivant dans le bulletin PROFOR n° 9 : «Le but de l'étape est atteint. Le 4 octobre 1991, le Parlement a adopté la nouvelle loi forestière. Son article 29 prévoit entre autres de soumettre aussi la formation forestière à la loi sur la formation professionnelle. La Confédération a ainsi créé les conditions permettant de placer les professions forestières à égalité avec les autres professions» (traduction libre).

Depuis lors, les cantons et les organisations concernées, sous la direction de la Confédération, ont accompli un gros travail: les écoles de gardes forestiers ont été modernisées, de nouveaux cursus de formation introduits, CODOC, le Centre de coordination et de documentation pour la formation forestière a été mis en place et, ce qui est d'importance, la formation continue intensifiée à tous les niveaux.

Malgré ces prestations remarquables, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Les nouvelles exigences professionnelles posées aux forestiers, ainsi que l'évolution dynamique du monde de la formation exigent un contrôle permanent de la situation et une anticipation des développements futurs de la profession et de la politique de formation.

C'est pour cette raison que, sous la conduite de Heinz Wandeler, cantons, institutions et organisations ont lancé le projet PROFOR II il y a une année. Une analyse de la situation par la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF) a montré que pour assurer une formation ciblée, il faudra s'attaquer à quatre groupes de problèmes:

- Les deux écoles de gardes forestiers doivent devenir de véritables centres de formation forestiers. Pour cela, il faut tendre à une structure de gestion d'entreprise liée à un mandat de prestations précis.
- En vue des discussions à venir sur la politique de formation touchant la forêt, il faut définir les compétences-clés, bases de la politique de formation forestière.
- Sachant que la nouvelle loi sur la formation professionnelle sera mise en vigueur, il faut examiner la modularisation de la formation forestière, réunir les premières expériences et prévoir les conditions de son introduction.
- La mise en place des sept Hautes Ecoles Spécialisées prévues en Suisse suit son cours. En 2003, le Conseil fédéral procédera à une analyse de la situation. Dans cette perspective, les milieux forestiers doivent clarifier leurs besoins en la matière: faut-il une filière forestière dans le cadre d'une Haute Ecole Spécialisée et veulent-ils s'engager dans ce sens?

En novembre dernier, une première analyse de la situation et une réorientation du projet PROFOR II ont été menées à bien. Les principaux résultats sont publiés dans ce numéro. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier vivement tous ceux et celles qui se sont investis dans ces travaux. En effet, les meilleurs plans, concepts, machines ou autres instruments ne sont guère utiles, s'ils ne sont pas utilisés et mis en valeur par des professionnels bien formés à tous les niveaux.

Andrea Semadeni
Directeur fédéral des forêts suppléant et président de la CFFF

AGENDA



Offre actuelle de cours de formation continue

4. – 5.4., Lausanne
Parler en public
Cours Arco: tél. 021 319 71 11

6.4., Le Mont-sur-Lausanne
Présenter un sujet
Centre de formation professionnelle forestière: tél. 021 653 41 32

21.3. ou 17.4. Fribourg
Introduction à internet.
Navigation et messagerie électronique pour tout le monde
Management & Communications, tél. 026 347 20 40
formation@mcnet.ch

*Impressions de la Journée
PROFOR II de novembre
dernier:*

Travaux de groupes

Plenum

*Peter Kofmel,
conseiller national,
animateur de la rencontre*

Veillez consulter aussi le calendrier des cours de formation continue joint à cette édition. Vous trouverez également des propositions de cours sur le site de CODOC: www.codoc.ch

Autres indications:

On peut dès à présent consulter les offres de cours des écoles de gardes forestiers de Lyss et Maienfeld sur internet: www.foersterschule.ch

Compétences-clés: montrer ce que nous savons faire

La réunion a débuté par le projet partiel 2 qui s'occupe des compétences-clés. «Que savons-nous mieux faire que nos concurrents?», telle était la première question. Ce que les forestiers accomplissent dans les forêts est indiscutablement considéré comme compétence-clé. Mais de nombreuses entreprises forestières s'assurent un profit en dehors des forêts, que se soit dans la protection de la nature ou dans l'exécution de tâches communales. Le groupe chargé du projet a inventorié environ 60 activités faisant partie des compétences-clés Forêts et les a attribuées aux différentes professions forestières.

Les propositions présentées à la réunion ont été bien accueillies et complétées. Elles seront utilisées pour élaborer les profils des exigences des professions forestières. Les résultats des discussions serviront en outre de base aux autres projets partiels de PROFOR II.

Au cours de la discussion, une question a été posée concernant les aptitudes dépassant le cadre de la branche. Autrement dit : «Que laissons-nous à d'autres parce qu'ils savent mieux le faire que nous?» Le domaine du marketing et de la vente a été cité comme exemple. Il faudrait aussi envisager la possibilité de laisser la commercialisation du bois aux professionnels de la vente.

A l'avenir, les écoles de gardes forestiers ne formeront pas seulement des gardes forestiers, mais offriront aussi des cours dans d'autres domaines de la formation forestière, par exemple dans la formation de contremaître forestier. Elles fourniront aussi des conseils et s'occuperont de recherche appliquée et de la location de l'infrastructure disponible. Le projet de mandat de prestations élaboré à cet effet a été approuvé à la réunion. Compte tenu du large éventail de prestations que fournissent les écoles de gardes forestiers, leur nom devrait être changé en celui de centres de formation forestière.

Personne n'a contesté le fait que les deux écoles de gardes forestiers doivent collaborer plus étroitement. Une certaine collaboration existe déjà, mais il s'agit de la renforcer et de l'asseoir sur une base solide par un contrat de coopération. Certaines personnes ont demandé la constitution d'un organe responsable commun pour les deux écoles. Une unification des deux fondations cantonales semble toutefois délicate du point de vue politique.



Modularisation: «concevoir globalement, réaliser progressivement»

Le projet partiel «Modularisation» est déjà bien avancé. Le groupe qui en est chargé a présenté un projet de système modulaire combiné «Forêts», qui propose des modules pour toutes les formations professionnelles actuelles dans ce domaine. Chaque module permet d'acquérir une compétence professionnelle clairement définie. Les modules ne sont pas encore élaborés en détail. Comme l'a fait remarquer Walter Goetze, de la direction du projet, ce sera l'affaire des «offreurs». Pour le moment, il s'agit de concevoir l'ensemble. La réalisation se fera progressivement. Le choix des domaines de la formation forestière de base et de la formation complémentaire à modulariser n'a pas encore été fait.

La discussion a montré qu'il restait de nombreux points à tirer au clair concernant la mise en œuvre. Quelques personnes ont même mis en question l'utilité de la modularisation pour la branche forestière. Deux projets pilotes, qui démarreront en l'an 2000, devraient permettre de faire les premières expériences dans ce domaine. Les formations complémentaires qui seront structurées et offertes selon le système modulaire sont celles de contremaître forestier en Suisse allemande et celle de conducteur d'engins forestiers en Suisse romande.

Des écoles de gardes forestiers aux centres de formation forestière.

Ces 20 dernières années, le profil de la profession et la formation de garde forestier n'ont cessé d'évoluer. La formation a été revalorisée par la prolongation à un an et demi réalisée dans le cadre de PROFOR I. Sa durée sera probablement augmentée à 2 ans à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Large approbation de la filière à une Haute école spécialisée

L'idée d'introduire une filière forestière à une Haute école spécialisée a fait l'unanimité. Selon certains participants, cette filière répond à un net besoin. Elle maintient et augmente l'attrait des professions forestières et revêt de ce fait une grande importance pour la branche forestière. La question du quand, où et comment réaliser cette filière reste encore ouverte. Un lancement de cette filière en l'an 2003 serait avantageux car c'est à ce moment-là que le Conseil fédéral statuera définitivement sur les Hautes écoles spécialisées.

Comme l'a souligné Peter Kofmel, il sera indispensable de rattacher la filière forestière à l'une des Hautes écoles spécialisées existantes. Cela permettra d'utiliser des synergies. Une formation de base en sciences naturelles existe déjà dans certaines Hautes écoles spécialisées. Pour les connaissances techniques forestières, il serait possible de faire appel aux écoles de gardes forestiers, à l'EPF ou à d'autres institutions forestières. Certaines Hautes écoles spécialisées ont déjà signalé qu'elles accueilleraient volontiers la filière forestière.

La question du domaine d'activité professionnelle de l'ingénieur forestier formé dans une Haute école spécialisée a provoqué de longues discussions. La conclusion: cette filière ne fera pas concurrence à la formation de garde forestier et donc au forestier ESF. En revanche, la délimitation par rapport à l'ingénieur forestier EPF n'est pas très claire. L'avenir de l'ingénieur forestier EPF fait actuellement l'objet de discussions et une nouvelle orientation est probable. Les conditions pour mettre en place une filière forestière à une Haute école spécialisée seraient ainsi créées.

«LOTHAR» AGITE LA BRANCHE FORESTIÈRE

L'ouragan Lothar a fait honneur à son nom (Lothar signifie «homme bruyant, célèbre»). Inattendu et brutal, il a bouleversé le visage de certaines régions du pays en l'espace de quelques minutes. Des volumes énormes de chablis attendent leur mise en valeur. L'ouragan pose ainsi un défi à toute la branche. «coup d'pouce» s'est entretenu avec deux forestiers sur les conséquences de la catastrophe et sur les messages qu'elles nous transmet.



Hannes Aeberhard (39), Hessighofen (SO), a suivi une formation de garde forestier et d'agent technico-commercial et travaille en tant que chef d'exploitation. Il organise les canaux de distribution et la vente au nom de deux triages (1330 ha de forêt publique et 440 ha de forêt privée, 15'000 m³ de possibilité, env. 60'000 m³ de chablis); cinq autres forestiers collaborent à cette démarche.



Daniel Flühler (43), Giswil, qui a une formation de garde forestier et de négociant en bois, est secrétaire de l'Association d'économie forestière de Suisse centrale

«coup d'pouce»: Comment votre travail quotidien a-t-il été influencé par Lothar?

H.A.: Je ne suis pratiquement plus en forêt. Je travaille au téléphone, négocie la vente, présente du bois, contacte des clients et cherche des marchés. Il est nécessaire de faire front commun face à l'extérieur. Il faut éviter que chaque marchand ne négocie séparément avec chaque forestier. Cela permet de diminuer les frais. Les autres forestiers mettent le bois à disposition et moi je l'introduis sur le marché.

D.F.: Il y aurait en fait du travail vingt-quatre heures sur vingt-quatre. De nombreux propriétaires forestiers nous posent des questions et ont besoin d'être conseillés. Comme une grande quantité de bois est tombée, ils veulent le façonner, mais se rendent compte que les débouchés commerciaux sont incertains. Il est donc aussi question du stockage, des assortiments et des prix.

«coup d'pouce»: «Lothar» a causé d'importants dégâts à bien des endroits. Peut-on percevoir malgré cela quelques conséquences positives après la tempête? Et lesquelles?

H.A.: Il y en a beaucoup. La tempête nous a enseigné que nous devons être solidaires. Nous avons besoin d'une bonne organisation forestière: de bons entrepreneurs, de bons gardes et de bons forestiers-bûcherons capables de collaborer par delà les frontières des triages. Nous avons dû regrouper les canaux de distribution. Tous les forestiers n'ont pas été touchés de la même façon par «Lothar» et c'est aussi pourquoi la collaboration est nécessaire.

Il faut aussi collaborer avec l'acheteur. Plus on est près du client et mieux c'est. Si l'on parle directement avec lui, on a de très bonnes possibilités de négociation. Le forestier doit sortir du bois et aller directement chez le client. Nous avons appliqué ce principe avant la tempête déjà, à travers la vente commune des assortiments de valeur. Il faut aller plus loin dans cette direction. Nous devons encore plus rechercher le contact avec les clients et vendre le bois directement. Il faut des forestiers qui soient prêts à s'engager dans ce sens.

Et puis on se rend compte des forces qui régissent la nature. On doit aussi se demander dans quelle mesure l'économie forestière peut vraiment intervenir dans une telle complexité.

D.F.: Le volume de bois exploité en Suisse ces dernières années est encore insuffisant. J'espère que cette marée de matière première va mettre l'industrie du bois au défi d'augmenter la part de marché des sciages. J'espère aussi que «Lothar» va sensibiliser la population dans le sens d'une utilisation accrue de bois. Il est important que les scieries, les professions du bois et de la forêt saisissent la chance qui leur est offerte.

«coup d'pouce»: Quel est votre vision personnelle de l'avenir du secteur forestier?

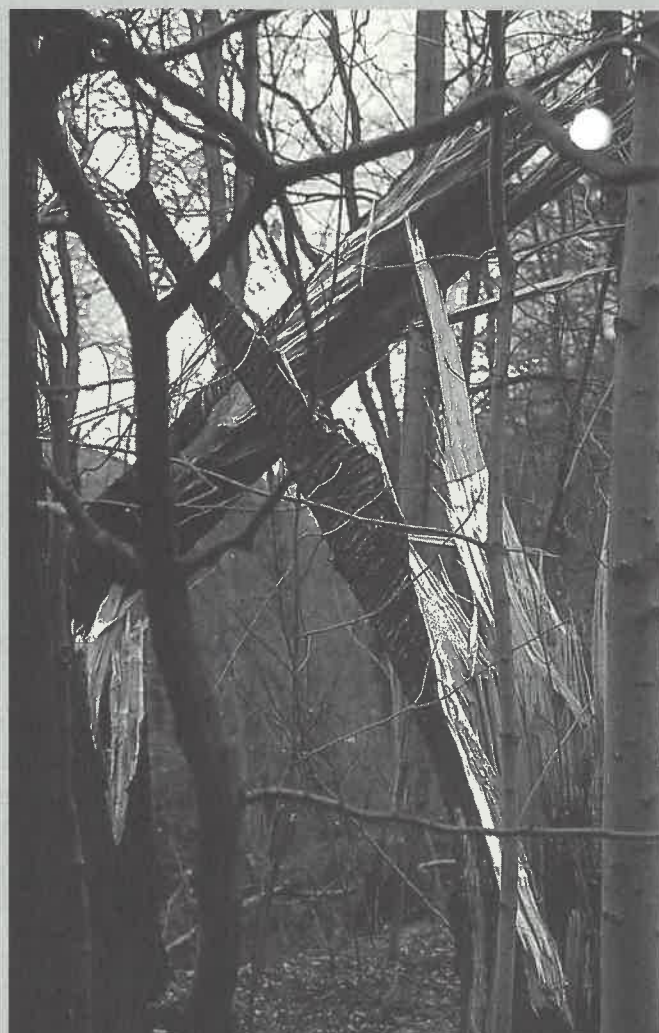
H.A.: Nous n'aurons une chance de survie qu'avec des triages suffisamment étendus et avec des collaborateurs efficaces, capables d'intervenir en tant que «allrounder». Par exemple, il faut des forestiers-bûcherons qui puissent décider eux-mêmes du façonnage et aussi manipuler les appareils électroniques de cubage. Nous avons besoin de forestiers qui s'y connaissent en écoulement des produits, en controlling financier et en comptabilité. Nous devons vendre beaucoup plus et investir bien davantage dans la publicité. Cela ne sert pas à grand chose de bien travailler si personne ne le sait.

D.F.: C'est maintenant qu'on va voir si l'économie forestière suisse est capable de produire du bois et de le mettre sur le marché. De même, on verra si la récolte de bois peut se faire dans des conditions concurrentielles au niveau international. Du point de vue écologique, il est très important que le bois, ce matériau renouvelable, proche de la nature, puisse être récolté et non abandonné en forêt. Le bois permet de substituer des matériaux qui sont moins écologiques.

«coup d'pouce»: A votre avis, quelles doivent être les compétences du forestier ou de la forestière à l'avenir?

H.A.: Une formation commerciale de base est indispensable. Il faut aussi des compétences en communication et dans la vente. Cela englobe aussi des connaissances en informatique, en comptabilité double et en finances.

D.F.: Une bonne formation. Il ou elle doit savoir penser et agir en portant son regard au-delà des limites de la forêt, communiquer et rester ouvert face aux demandes de la population. Il ou elle doit cependant défendre ses propres intérêts et ceux des propriétaires avec persévérance. Il est important de se sentir à l'intérieur d'un processus cohérent qui relie la forêt productrice de bois aux entreprises de transformation en passant par le transport. Les forestiers ne doivent pas se contenter de mettre un produit à disposition. Il faut approvisionner l'industrie – scieries, fabriques de papier ou de contre-plaqué – dans le cadre d'un partenariat actif. Cela mène à un type de collaboration différent: on peut déjà l'observer à l'étranger.





COMMUNIQUER APRÈS LA TEMPÊTE

La tempête a mis la forêt sous les feux de l'actualité. Les forestiers sont débordés par un travail plus intense, plus dangereux, plus cher... et non prévu. Pour résoudre et coordonner leurs tâches, ils sont contraints de communiquer entre eux et à l'intérieur de toute la filière bois. Pour être compris et soutenus par l'ensemble de la population, des moyens simples et efficaces existent. Ils ont tout intérêt à prendre un moment pour le faire.

Lothar vient de passer. Les forêts sont dévastées et les forestiers ébranlés. **La forêt est dans l'actualité.** Les médias jouent même la complicité. Le public a, pour la forêt, une attention élevée. Lothar, c'est bientôt du passé... pour l'actualité. D'autres événements vont le chasser. **L'attention va retomber...** pour la majorité.

Mais pour les forestiers il en va autrement!

Les forestiers ont pris les **opérations de sauvetage** en mains. Et, devant l'ampleur de la catastrophe, pour eux, cela va durer des années. Qui a le temps d'en parler?

La question paraît déplacée. En temps de crise, il y a des priorités. Il faut agir en suivant des règles. D'abord éviter de nouveaux dégâts et accidents en sécurisant les lieux. Stopper l'hémorragie de bois en arrêtant les coupes normales. Avec, localement, les menaces de chômage. Exploiter et sortir tous ces bois renversés. Avec les difficultés et dangers liés aux chablis. Et puis écouler ces bois. Sur un marché engorgé. Enfin reconstituer les peuplements. Dans des terrains bouleversés.

Contraintes de communication

Pour mener à bien toutes ces opérations, les forestiers sont bien obligés de communiquer. D'abord entre eux. Pour dresser le bilan de la catastrophe. Pour mettre au point directives, recommandations et autres informations et les faire passer. À toute la filière bois bien-sûr. Et, entre autres, à tous les petits propriétaires forestiers privés, pas faciles à toucher,

alors qu'ils sont brutalement confrontés aux problèmes de sécurité, d'exploitation, de marché des bois et avant tout, comme les autres, de trésorerie.

Ils doivent aussi communiquer avec les autorités, divers services (eaux, routes...), les compagnies de chemins de fer, d'électricité et même avec les communes ou les cantons moins touchés pour coordonner transferts de main-d'œuvre, demande ou gestion des moyens financiers... À qui faudrait-il donc parler encore?

Le forestier de terrain est submergé. Information, coordination des travaux, délivrance des permis de coupe, contrôle des normes de sécurité, cubage, recherche des marchés...

C'est pourtant au forestier de terrain de prendre en mains la communication avec la population. Il en fait partie et il connaît le terrain. Ses messages ont la force de l'authenticité et de la crédibilité. Mais comment faire? Avec si peu de temps de disponible. Avec si peu de bagage dans les techniques de communication.

Voyons d'abord ce qu'attendent les gens. Ils attendent que la forêt réponde à leurs besoins sans toujours savoir les nommer. Ils se demandent ce que les forestiers font exactement car la forêt «pousse toute seule». Ils veulent être rassurés sur son côté «naturel» et sa pérennité car, pour ces valeurs, le quotidien est plutôt frustrant. Et après une tempête, ils s'interrogent doublement.

Une lettre pour faire le point

Pourquoi ne pas **écrire une lettre**, trois mois après Lothar, six mois après, une année après? Adressée aux propriétaires, aux autorités, aux médias.

Qui commence par parler des **préoccupations de la population**. Par exemple, ses loisirs (vacances à la montagne où la forêt a mieux résisté, ballade dans les forêts locales où la sécurité est rétablie).

Qui donne alors un **état des lieux**: équipe forestière en place et parc de machines – bilan des démarches et des actions du service forestier – accidents – aide financière et le parti qu'on en a tiré.

Qui montre aussi les **objectifs** pour expliquer l'utilité des interventions (sécurité, économie, protection de la nature, ...) et pour présenter le programme (lieux, types d'opérations).

Une invitation en forêt pour convaincre

Pourquoi ne pas proposer simultanément une **visite en forêt** pour montrer la problématique de départ (parcelle laissée telle quelle) – les travaux accomplis par les forestiers – les travaux de la nature (installation du rajeunissement naturel, ...).

Pourquoi, encore mieux, ne pas faire **participer la population** à des activités comme le brûlage des branches ou la plantation?

Et les **écoles**? Ce serait rater une belle opportunité que de ne pas les associer.

Et n'oublions pas le côté convivial! Montrons que nous tirons parti du bois de Lothar, ne serait-ce que pour le saucisson sous la braise.

La communication doit aussi se faire après les coups durs. Bertrand Piccard (une toute autre histoire de vent) rappelle dans son livre «Une trace dans le ciel» que les Chinois anciens, loin de se lamenter dans les moments pareils, ont représenté le mot «crise» par une combinaison des idéogrammes «danger» et «chance».

Alors, non seulement, faisons tout pour soigner nos forêts mais faisons le savoir.

FORMATION DES FORESTIERS-BÛCHERONS AU TESSIN: ENSEIGNEMENT PAR BLOCS DANS LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES

La formation des forestiers-bûcherons au Tessin a été réorganisée en 1998. Le nouveau modèle comprend pour l'essentiel des modules d'enseignement (dispensés à l'école et dans des cours) ainsi que des modules axés sur les besoins pratiques (en entreprise). Une nouveauté: l'enseignement par bloc d'une semaine dans les écoles professionnelles, suivi de trois semaines en entreprise. Les cours d'introduction – 14 semaines au total – sont répartis sur les trois années d'apprentissage. Ce modèle est susceptible d'être encore développé et de proposer des modules à choix, comme cela se fait déjà dans le cadre des branches générales. Il serait aussi possible d'innover dans les entreprises, dans le but de mieux coordonner la formation aux trois niveaux concernés (école – cours – entreprise).

Le nouveau modèle de formation a été approuvé par les maîtres d'apprentissage et par les employeurs. Sa mise en place n'a causé aucun problème, si l'on excepte une phase d'introduction tout à fait normale. Il a fallu cependant que les enseignants des branches professionnelles fournissent des efforts particuliers et s'engagent avec conviction. L'enseignement par bloc ne signifie pas que l'on regroupe simplement les heures de l'ancien système en les concentrant sur une semaine. Il s'agit bien d'une rénovation approfondie et interdisciplinaire des branches enseignées, dans le but d'intensifier la participation des enseignants et des apprentis.

L'enseignement par bloc offre les avantages suivants:

- possibilité de dispenser un enseignement axé sur un thème ou un projet déterminés
- efficacité accrue et continuité dans l'enseignement

- meilleure planification de l'enseignement
- meilleure relation entre les enseignants et les élèves
- meilleures performances scolaires
- meilleure identification avec l'école (l'apprenti est mieux intégré et porte une responsabilité plus grande)
- possibilité de prévoir des journées-blocs d'enseignement professionnel avec excursion en forêt (pédagogie appliquée)
- diminution de l'absentéisme
- flexibilité permettant d'introduire des cours facultatifs ou à options, des cours d'appui, des exposés et des discussions
- possibilité de structurer les heures d'enseignement dans le cadre d'un horaire serré

FORMATION DES FORESTIERS-BÛCHERONS: LA RELÈVE FORESTIÈRE EN CHIFFRES

Formation des forestiers-bûcherons 1999

Canton	Nouveaux contrats d'apprentissage	Total contrats d'apprentissage	Candidats aux examens	Examens réussis	Candidats avec maturité professionnelle à la fin de l'année	Formation élémentaire Nombre de personnes	Formation élémentaire achevée
Argovie	18	71	19	19	0	0	0
Appenzell AR	2	6	0	0	0	0	0
Appenzell IR	0	0	0	0	0	0	0
Bâle Ville/Camp.	9	33	9	7	0	0	0
Berne	38	111	36	33	0	1	0
Fribourg	18	54	16	10	2	0	0
Genève	2	5	1	1	0	0	0
Glaris	9	19	2	2	0	0	0
Grisons	25	88	34	28	2	1	0
Jura	4	20	2	1	0	0	0
Lucerne	2	11	8	8	0	0	0
Neuchâtel	18	45	16	15	0	0	0
Nidwald	4	8	2	1	0	0	1
Obwald	6	18	5	4	0	0	1
Schaffhouse	2	9	1	1	0	0	0
Schwytz	5	17	4	4	0	0	0
Soleure	13	33	7	7	1	0	0
St-Gall	15	43	17	12	0	0	2
Tessin	16	43	14	12	2	1	0
Thurgovie	17	38	14	13	0	0	0
Uri	0	6	5	5	0	1	0
Valais	18	56	25	14	0	0	2
Vaud	50	122	36	32	0	0	0
Zug	2	12	2	2	0	0	0
Zurich	19	66	20	19	2	0	0
Total Suisse	312	934	295	250	9	4	6
Liechtenstein	4	8	6	5	0	1	0

Il y a aussi des inconvénients:

- perte de contact avec l'école, entre les blocs
- beaucoup de matière à faire passer en très peu de temps
- nombreuses heures manquées en cas de maladie
- perte de contact entre les apprentis des diverses volées, car ils fréquentent l'école à des moments différents

Toutes les personnes concernées, apprentis, parents, enseignants, maîtres d'apprentissage et employeurs tirent un bilan globalement positif. Si le personnel enseignant est bien préparé et motivé, l'enseignement par bloc apporte des avantages immédiats et offre un potentiel évolutif.

Fausto Riva, ingénieur forestier et responsable de l'enseignement professionnel dans le canton du Tessin

Avec l'apprentissage de forestier-bûcheron, la branche forestière bénéficie d'une formation de base qui a fait ses preuves. Bien sûr, tous les diplômés ne restent pas dans le métier. Mais le fait que les forestiers-bûcherons sont les bienvenus dans d'autres branches est plutôt bon signe pour la profession.

Que cela soit dans le sport ou dans le monde professionnel, l'avenir appartient à la relève. Sans celle-ci, une profession ne peut survivre.

Nous devons faire en sorte de maintenir l'attractivité de la formation de base et de toutes les professions forestières, dans l'intérêt de notre branche. C'est comme cela que nous assurerons ce «recrû».

DE LA PAROLE AUX ACTES

C'est une phase décisive que PROFOR II entame avec la nouvelle année. Les orientations sont prises et la mise en oeuvre peut commencer. Certains projets partiels se termineront au cours de l'année, d'autres passeront du concept à la réalisation.

Lors de sa cinquième séance du 13 janvier, la direction de PROFOR II s'est penchée sur les résultats du colloque de novembre dernier. Cette journée a reçu un écho largement positif. Les remarques des participants ont été enregistrées et seront mises en valeur dans les programmes annuels des divers projets.

Le groupe chargé du projet partiel 1 «Ecole de gardes forestiers» achève ses travaux. L'accord de collaboration entre les deux écoles forestières est conclu et le mandat de prestations a été défini. La réalisation pratique repose maintenant sur les directions et les conseils de fondation respectifs. La question d'un organe responsable commun n'est pas approfondie pour l'instant.

Le projet partiel 2 «Compétences-clés» avance à grands pas. Les compétences-clés seront décrites de façon facile à comprendre. Parallèlement, les profils d'exigences propres aux diverses professions se concrétisent. Les travaux doivent être coordonnés avec ceux du projet partiel 3. Le rapport final, qui prévoira aussi des mesures en matière de relations publiques, est annoncé pour novembre.

Le projet partiel 3 met au point le «système modulaire Forêts» et harmonise ses résultats avec ceux du projet partiel 2. Les premières mises en pratique se déroulent en collaboration avec les prestataires de cours. Les formations complémentaires en vue du diplôme de contremaître en Suisse alémanique et du diplôme de conducteur d'engins forestiers en Suisse romande débutent cette année dans le cadre de projets pilotes. Les écoles de gardes forestiers sont également favorables à une modularisation partielle. Les premiers modules seront dispensés durant la seconde moitié de l'année.

Le projet partiel 4 «Hautes Ecoles Spécialisées» - à la suite du «oui» de principe prononcé lors du colloque - va élaborer les bases de décision relatives à une filière Hautes Ecoles Spécialisées. Ces bases seront soumises à la Conférence des directeurs cantonaux des forêts.

Cette année, PROFOR II se rapprochera à grands pas de ses objectifs. Mais il subsiste certaines inconnues. La loi sur la formation professionnelle, qui est en révision, aura des incidences sur la formation de base et la formation complémentaire dans le domaine forestier. La réorientation de la formation à l'EPFZ est en cours. De même, de nombreux détails liés à la mise en pratique des divers projets partiels doivent encore être discutés. Les changements vont donc durer encore un certain temps. Ils obligent les personnes concernées à se réorienter constamment et à chercher des solutions dans l'intérêt d'une formation résolument moderne.

Le responsable du programme PROFOR II est à votre entière disposition pour toute question ou suggestion:
Direction fédérale des forêts, Martin Büchel, 3003 Berne, tél. 031 324 77 83

Notre bulletin vous plaît-il? Avez-vous des suggestions à nous faire ou des informations à nous communiquer? Alors prenez contact avec nous:

CODOC
Rédaction «coup d'pouce»
Rolf Dürig
Case postale 339
3250 Lyss
tél. 032 386 12 45
fax 032 386 12 46



Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra à la mi-août.
Délai de rédaction:
30 juin 2000

Impressum
Editeur: CODOC
Service de coordination et de documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20, CP 339
CH-3250 Lyss
tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46
E-Mail admin@codoc.ch
Internet <http://www.codoc.ch>

Rédaction: Rolf Dürig
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung,
Allschwil



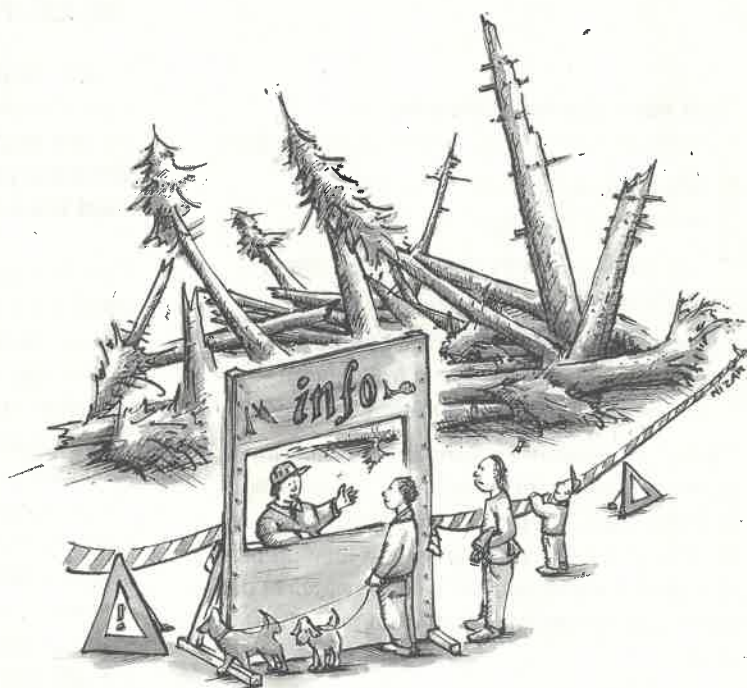
LE SITE INTERNET DE CODOC FAIT PEAU NEUVE

Les pages internet de CODOC ont été revues. On y trouve quantité d'informations intéressantes, par exemple le calendrier des cours de formation et des adresses d'autres sites utiles. Les médias, de même que d'autres documents peuvent maintenant être commandés par internet. Pour contacter CODOC: www.codoc.ch

CODOC travaille avec File Maker Pro, un programme moderne utilisé pour gérer des banques de données. Celui-ci fonctionne aussi bien sur PC que sur MAC. Pour faciliter son utilisation, CODOC a offert un cours d'introduction à ce programme l'année dernière. A la suite des expériences très positives qui ont été faites, un nouveau cours sera mis sur pied cette année à l'intention des formateurs. Les enseignants des branches professionnelles seront informés directement. Les autres intéressés peuvent s'adresser au secrétariat.

Quelles sont en fait les activités de CODOC? Et qui en sont les acteurs? Depuis un certain temps, la plupart des forestiers connaissent bien le sigle, mais tous ne savent pas, loin s'en faut, que cet organisme s'engage dans de nombreux projets de formation et de formation continue. CODOC va poursuivre sa politique d'information ouverte afin d'améliorer la transparence, en s'appuyant sur un réseau de collaborateurs responsables de projets spécifiques. Ces derniers seront présentés dans le prochain numéro de «coup d'pouce» et permettront de jeter un coup d'oeil derrière les coulisses.

CODOC est aussi intéressé à assurer son propre contrôle de qualité, car le but est d'offrir des prestations de haut niveau. C'est pourquoi le contrôle et l'amélioration des prestations est une tâche constante. Vos réactions – critiques ou compliments – sont les bienvenues.



Venez nous voir:

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tous les visiteurs sont les bienvenus (prévenez-nous si possible à l'avance par téléphone)

Communications à CODOC:

Les commandes, changements d'adresses et communications de toutes sortes sont à adresser à CODOC, Sarka Vadura, tél. 032 386 12 45 (répondeur en dehors des heures de bureau), fax 032 386 12 46, courrier électronique: admin@codoc.ch

«Si vous êtes content de CODOC, dites-le à d'autres; si vous ne l'êtes pas, dites-le nous»

P.P.

3000 Bern 21

POINT FINAL



LA CITATION DU JOUR

«L'histoire n'est pas nouvelle et elle n'est pas de moi: trois tailleurs de pierres sont assis au bord de la route, chacun occupé à tailler une pierre. Un passant leur demande ce qu'ils font. Le premier répond «Je dois façonner cette pierre; comme toutes les autres, elle mesurera 37 sur 57 sur 61 cm³. Le deuxième dit: «Je taille cette pierre parce que je dois gagner de l'argent; j'ai six enfants». Le troisième sourit et explique: «Je construis une cathédrale».

Qui souhaiteriez-vous engager comme collaborateur dans votre entreprise? Le premier, qui exécute son travail de façon précise, mais manque peut-être un peu de fantaisie? Le deuxième, pressé par la nécessité? Ou le troisième, orienté vers la grande vision d'une cathédrale? Probablement qu'une organisation a besoin de tous les trois.»

Carol Franklin Engler, Directrice du WWF Suisse, dans un article sur les primes de rendement et de bénéfice (Weltwoche du 27.1.2000)



Calendrier de formation continue

Mars 2000

Le thème principal de la campagne de formation continue: est consacré à **la gestion de l'exploitation et des ressources humaines**. Le calendrier a été créé pour vous aider à trouver les cours qui correspondent au mieux à vos besoins. Les programmes détaillés peuvent être obtenus aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous.

La **campagne de formation continue** est organisée conjointement par les organisateurs de la formation forestière. Son but est d'encourager la promotion ciblée et continue des collaborateurs.

Quand	Titre du cours	Où	Pour qui	Informations
4. – 5.4.	Parler en public	Lausanne	Tous	Cours Arco 021 319 71 11, www.centrepatronal.ch
6.4.	Internet pour débutants	Lyss	Tous	Ecole intercantonale de gardes forestiers: 032 387 49 11, www.foersterschule.ch
6.4.	Présenter un sujet	Le Mont- sur-Lausanne	Tous	Centre de formation professionnelle forestière 021 653 41 32
10. – 11.4. et 22.4.	Menez vos projets à terme	Lausanne	Gardes forestiers, ingénieurs forestiers	Cours Arco 021 319 71 11, www.centrepatronal.ch
17.4.	Introduction à internet. Navigation et messagerie électronique	Fribourg	Tous	Management & Communications, 026 347 20 40 formation@mcnet.ch
4.5. ou 21.9.	Démarche TOP – Séminaire d'échanges	Le Mont- sur-Lausanne	Gardes forestiers	Centre de formation professionnelle forestière 021 653 41 32
10. – 11.5.	Les conflits interpersonnels au travail	Lausanne	Contremaîtres, gardes forestiers	Cours Arco 021 319 71 11, www.centrepatronal.ch
21.5. – 26.5.	Cours de base de management pour NPO	Chexbres	Gardes forestiers	Université de Fribourg, 026 300 84 00, www.unifr.ch/vmi
26. – 29.9. et 3. – 4.10.	Cours pour maîtres d'apprentissage	Lyss		Ecole intercantonale de gardes forestiers: 032 387 49 11, www.foersterschule.ch
12.10.	Gérer un débat	Le Mont- sur-Lausanne	Gardes forestiers ingénieurs forestiers	Centre de formation professionnelle forestière 021 653 41 32
7. – 8.11.	La négociation: Stratégie, tactique et outils	Fribourg	Gardes forestiers	Formation-Conseil: 026 347 20 20 www.formation-conseil.ch
16.11.	Rédaction	Le Mont- sur-Lausanne	Gardes forestiers, ingénieurs forestiers	Centre de formation professionnelle forestière 021 653 41 32
28.11. et 14.12	Entretien et qualification du personnel	Lyss	Contremaîtres, gardes forestiers	Ecole intercantonale de gardes forestiers: 032 387 49 11, www.foersterschule.ch
Dates sur renseignement	Formation en gestion d'entreprise (9 modules pouvant être suivis séparément)	Genève, Lausanne Fribourg Neuchâtel Sion	Gardes forestiers	Ecole-club Migros: 022 319 61 61 021 318 71 00 026 322 70 22 032 721 21 00 027 322 13 81 www.ecole-club.ch
Dates sur renseignement	Modules en communication, conduite du personnel, gestion d'entreprise, management et organisation, marketing et publicité, vente (les modules peuvent être suivis séparément)	Lausanne	Gardes forestiers	CDO Consulting: 021 925 30 80 claudio.cusin@cdo.ch

Le calendrier de formation continue est une prestation de CODOC (homepage: www.codoc.ch, e-mail: admin@codoc.ch).
Vos remarques et propositions sont les bienvenues. Rédaction: Rolf Dürig, tél./fax 061 422 11 66 (e-mail: rd.treekeeper@email.ch).